

## PARIS A FAIM !

Par Gérard LEMAÎTRE historien du Pays Loire-Beauce

La capitale est donc assiégée par la III<sup>ème</sup> armée allemande, depuis le 19 septembre 1870, elle le sera jusqu'au 28 janvier 1871.



Il fallait nourrir 2 millions d'habitants. Tout d'abord les prix vont augmenter, vu la raréfaction des divers produits. Puis les boucheries canines et félines prennent le relais, pour suppléer, si je puis dire, le bœuf, le cheval, l'âne le mulet. On dit que la chair du chien a le goût de la viande de mouton, la viande est délicate, rosée, et nullement dure, si le chien est bien revenu et relevé par une bonne sauce.

RÉSISTANCE A OUIRANCE

GAULTIER - SAUVERRIER

**BOUCHERIE**

# **CANINE ET FÉLINE**

MAISON CARTERET ET C<sup>ie</sup>

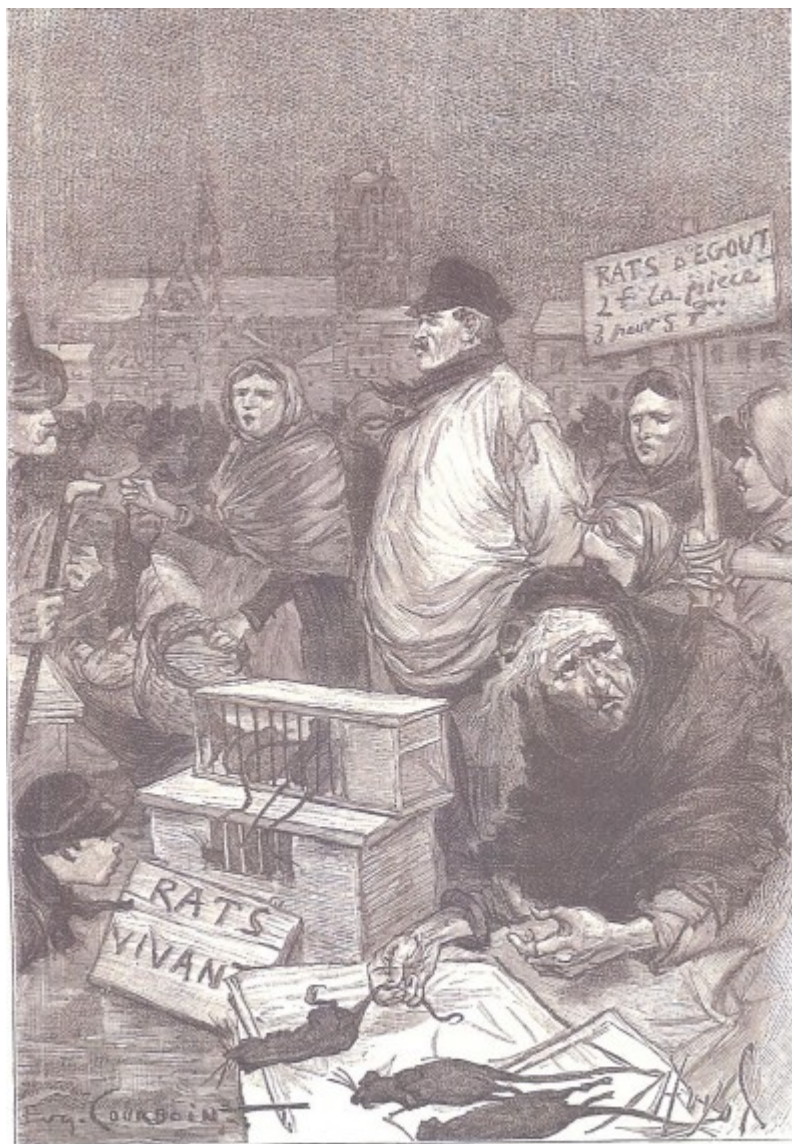
ACHAT D'ANIMAUX, RUE CURIAL, 6, LA VILLETTE

On ne traite qu'avec les Propriétaires. — Prix convenables.

*Vente des Viandes au marché Saint-Germain, n° 81.*

Paris. — Imprimerie Balitout, Questroy et Cie, 7. rue Baillif, et rue de Valenciennes, 18.

La chair du chat, quant à elle, est blanche fine et très délicate, elle doit être mortifiée pendant 48 heures pour un début de décomposition, avant d'être cuisinée, c'était meilleur, disait-on.



Le marché aux rats, place de l'Hôtel-de-Ville.

On pouvait avoir un déjeuner d'émincés de râbles de chat sauce mayonnaise, côtelettes de chien aux petits pois, ou salmis de rat (cuit à la broche), rats d'égouts bien entendu. Un marché aux rats existant même Place de l'Hôtel de Ville, proposant des rats tués ou vivants, et plus ou moins gras. On disait même que le pâté de rat était renommé.



On se tourne aussi vers les animaux des jardins des plantes et d'acclimatation, pour la cuisine dite zoologique, entrecôte de chameau, jambon d'ours, pieds d'éléphant à la poulette, bosse de bison, civet de singe, filet de lama, serpent boa à la tartare, côtelette de tigre, marinade de crocodile, etc.

Un exemple de menu pour le 25 décembre 1870, donc le jour de Noël : tête d'âne farcie, consommé d'éléphant, chameau rôti à l'anglaise, civet de kangourou, côtes d'ours rôties sauce poivrade, cuissot de loup sauce chevreuil, terrine d'antilope aux truffes.

# RABLES DE CHAT ET GIGOTS DE CHIEN.

L'art culinaire n'avait cependant pas abdiqué et, le 4 décembre, *Les Nouvelles* donnaient à leurs lecteurs le menu qui avait été servi la veille à quelques gastronomes :

CONSOMMÉ DE CHIEN AU MILLET  
BROCHETTES DE FOIE DE CHIEN  
À LA MAÎTRE D'HÔTEL  
ÉMINCÉS DE RABLE DE CHAT  
SAUCE MAYONNAISE  
ÉPAULE DE FILET DE CHIEN SAUCE TOMATE  
CIVET DE CHAT AUX CHAMPIGNONS  
CÔTELETTES DE CHIEN AUX PETITS POIS  
SALMIS DE RATS À LA ROBERT  
GIGOT DE CHIEN FLANQUÉ DE RATONS  
SALADE D'ESCAROLE  
BÉGONIA AU JUS  
PLUM-PUDDING AU JUS  
ET À LA MOELLE DE CHEVAL  
DESSERT ET VINS

Et pour le 1<sup>er</sup> janvier 1871 donc la fête du nouvel an : on achète des rognons de chameau, cuissots d'ours, du filet d'éléphant, et même de la trompe d'éléphant. Le chien se vendant à 4 francs la livre, le chat 20 francs, (25 000 chats seront vendus le temps du siège), le corbeau se vend 100 sous. Le rat vivant coûtant de 10 à 15 sous pièce, suivant sa grosseur, les rats vivants en cage étant poussés vers une autre cage ou un chien, souvent un bouledogue, étranglant bien gentiment ces rats.

A Paris du 17 septembre 1870 au 28 janvier 1871, il y eu 65 291 décès, dont 10 000 environ dans les hôpitaux, et surtout 4 806 personnes mortes par manque de nourriture. Le 28 janvier 1871, suite à la signature de la convention d'Armistice, Paris ouvre ses portes.

Suite aux élections : l'Assemblée siège à Versailles. Mais Paris a les armes du siège, des fusils et des canons, et les insurgés se préparent à combattre pour défendre le gouvernement qu'ils ont organisé, soit : LA COMMUNE.

A Versailles l'armée française est importante, commandée par le maréchal MAC MAHON, celui même qui se fera bêtement enfermer dans la poche et cuvette de SEDAN, le 2 septembre 1870. La guerre fratricide franco-française va éclater, sous l'œil narquois des Allemands toujours autour de la capitale. Les communards assiégés par les Versaillais commettent des crimes, fusillent.

Les Versaillais parviennent à entrer dans Paris, des barricades sont élevées, les communards mettent le feu aux monuments qu'ils soient historiques et même publics.

Les insurgés résistent au cours de la semaine sanglante du 21 au 28 mai 1871 alors que le tocsin sonne dans Paris. Les

incendiaires de Paris fusillent beaucoup de religieux, comme l'Archevêque de Paris Monseigneur Georges DARBOIS, tout comme auparavant les généraux LECOMTE et THOMAS. Ce sera une lutte fratricide, chaque camp se traitant réciproquement « d'incendiaires de Paris ou de brigands de Versailles ».

La commune sera écrasée, 10 000 parisiens y laisseront la vie, 30 000 seront prisonniers, 13 000 déportés, comme l'institutrice Louise MICHEL en Nouvelle Calédonie, ou condamnés aux travaux forcés. Ils seront amnistiés en 1880 (Jules FERRY étant Président du Conseil).

Des journalistes de cette triste période disaient que certains officiers mettaient plus d'ardeur envers les communards qu'envers les Prussiens peut-être ?

Néanmoins les communards ont saccagé les monuments de Paris. Seul point positif à mon avis, la magnifique chanson de Jean Baptiste CLEMENT « Le temps des cerises ».

Le départ de l'occupant étant bien entendu, le fait de signature de la convention d'armistice du 21 janvier, signée le 28 janvier 1871 à Versailles, entre le comte de BISMARCK au nom de la coalition, et le ministre des affaires étrangères monsieur Jules FAVRE, qui prévoyait la convocation des électeurs pour le 8 février, d'où l'élection de l'évêque d'Orléans Monseigneur DUPANLOUP, puis la convocation pour le 12 février de la future assemblée à Bordeaux, chargée d'élire une commission pour négocier la paix à Versailles, puis ratifier cette paix.

Le 10 mai 1871, Jules FAVRE et BISMARCK signent le traité de Francfort, avec les dures conditions que l'on sait : nous perdons l'Alsace, moins Belfort, une partie de la Lorraine et devons supporter les frais d'occupation, jusqu'au paiement intégral de l'indemnité de 5 milliards, 567 millions à verser dans les caisses de Trésor du nouvel Empire d'Allemagne. En août 1871, Adolphe THIERS, devenu Président de la République à l'immense tâche de réorganiser la France. En deux ans la lourde rançon était payée grâce à l'emprunt national, d'où l'expression : « THIERS, le libérateur du territoire ».

**Gérard LEMAITRE**